# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

**Mercredi 4 Doulkaada 1444**
**24 Mai 2023**

**N° 62**

**39ème année**

*L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces*

## Sommaire

**Constitution de Sociétés**
Sociétés communautaires ..... **1308**
**Gestion de Sociétés**
Homologation de résolutions ..... **1308**
**Fonds de Commerce**
Vente et location de fonds de commerce ..... **1309**
**Associations, Partis, Syndicats et Syndics**
Constitutions ..... **1311**
**Actes Judiciaires**
Ventes aux enchères publiques ..... **1312**
Avis aux créanciers ..... **1315**
**Convocations**
Sociétés anonymes ..... **1316**
**Divers**
Avis au public ..... **1321**
Rectificatifs ..... **1321**

# CONSTITUTION DE SOCIETES

## Sociétés communautaires

**Constitution d'une société communautaire**

Conformément aux dispositions du décret n°15 de 2022 relatif aux sociétés civiles et à l'agrément de la deuxième partie, chapitre 16, alinéa 2, il a été décidé la constitution de :

La société nationale : Green Agro

Type d'entreprise : locale

Estimations monétaires : 50 000 000 dt

Adresse du siège social : Gulf Road 6020 El-Hamma

Objet de l'entreprise : "Agricole" : pour la production de légumes sous serre et la production de tomates géothermiques

Durée de la société : 99 ans

La date et le lieu du projet L'enjeu type fondateur : 05/04/2023

Au Tribunal de Première Instance de Gabès

Le nombre d'actions à attribuer est de 50 actions, d'une valeur de 1000 dinars, et la souscription débutera le 20/5/2023

La souscription se situe dans l'agence de la Banque Agricole à EL- Hamma

Numéro de compte : TN59 03132113 0321 046564 57

La souscription est clôturée le : 20/6/2023, et la souscription est clôturée avant la date limite en cas de quorum atteint

La convocation se tiendra en assemblée constitutive le 21/6/2023 à 10h dans la salle de l'Hôtel Ben Ayed El-Hamma.

Fondateurs :

- Abdel Monem Lahmar : 05935413

- Soumaya Khenissi : 13215355

- Mouna Bouaraa : 05916557.

2023R01264SODB1

# GESTION DE SOCIETES

## Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES**

**Réduction du capital social**

**TUNINVEST INTERNATIONAL SA**

**Au capital de 5.000 Dinars en cours de réduction**

**Identifiant Unique : 0615191Q**

**Siège social : Immeuble Intégra, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02 mars 2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis en date du 29 mars 2023 sous le n°23501474 quittance n°3247 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises en date du 14 avril 2023 sous le n°2023F10574772 et en application des dispositions l'article 88 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, il a été décidé ce qui suit :

1/ Le rachat par la société de 462 de ses propres actions, en vue de leur annulation;

2/ La réduction du capital social d'un montant de 4.620 Dinars, pour le ramener de 5.000 Dinars à 380 Dinars et ce, par l'annulation des 462 actions à racheter par la société;

3/ La modification, comme conséquence des résolutions qui précèdent, et sous réserve de la réalisation définitive de la réduction de capital, de l'article 6 des statuts.

2023R01285SANB2

---

**Société SACEM INDUSTRIES SA**

**Au capital de 11 000 000.000**

**Siège social : Immeuble Mac Crown, Appartement n°3, 3ème étage, Rue Tanjanika les Berges du Lac - 1053 Tunis**

**Identifiant Unique : N°1017293Y**

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 avril 2022 enregistré à la recette des finances Lac Tunis en date du 29 juin 2022 sous le n°6991711 quittance n°M075350 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 19/5/2023 sous le n°2023F59521508, les décisions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

- Renouvellement de mandat du Directeur Général de trois ans.

- Renouvellement du pouvoir du Directeur Général

- Pouvoir pour Formalité.

2023R01289SANB2

---

**Renouvellement du mandat de deux Administrateurs**

**Démission de deux Administrateurs**

**Ratification de la nomination de deux Administrateurs**

**Nomination d'une Administratrice indépendante**

**Dépôt des rapports et des documents financiers relatifs à l'exercice 2022**

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE**

**S.A. au capital de 247.500.000 Dinars divisé en 247.500.000 actions de un dinar chacune**

**Société mère du Groupe SFBT**

**Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis**

**Identifiant unique : 0001985G**

**Matricule fiscal : 0001985G AM 000**

**Affiliation à la CNSS : 0000117107**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2023, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 17 mai 2023 sous le n°23703683 - Quittance n°M063926, il a été décidé :

De renouveler les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Habib Bouzouita, en qualité de représentant des actionnaires minoritaires

- Monsieur Mounir Ben Miled, en qualité de membre indépendant pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025 ;

D'accepter la démission des deux Administrateurs suivants :

- Monsieur Pierre CASTEL

- La Société MAGHREB INVESTISSEMENTS

De ratifier la cooptation, en qualité d'Administrateurs, de :

- Monsieur Gilles MARTIGNAC

- Madame Emna KHAROUF BEN TANFOUS

Pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025 ;

De nommer Madame Meriem ZINE, en qualité d'Administratrice indépendante, pour une durée de trois ans devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports des Commissaires aux comptes ainsi que des états financiers, sociaux et consolidés du Groupe, arrêtés au 31/12/2022, ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 19/5/2023 sous le n°2023119461.

2023R01308SANB2

---

**SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**TUNISIAN HOSPITALITY GROUP**

**Société à Responsabilité Limitée**

**Capital social : 100.000 Dinars**

**6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis**

**I.U : 1475133G**

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 10/2/2023 enregistré à la Recette des finances El Mahrajene le 3/5/2023 sous Qn°M026503 En°23801874

Les gérants Mr. Steffen Nachtmann et Mr. Denis Hütting ont démissionné de leurs mandats de gérants.

Les associés décident de nommer Mr. Kai Hannes Gehrmann et Mr Rafael Geisler en qualité de gérants pour une durée indéterminée avec les pleins pouvoirs.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1475133G en date du 15/5/2023 sous dossier N°2023117676.

2023401280SRLB2

**Renouvellement de mandat du gérant**

**TUNISIA YACHTING COMPANY**

**Société à Responsabilité limitée**

**Au capital de 25 153 290 Dinars**

**Siège social : Immeuble ADONIS - Rue du Lac ANNECY, Les Berges du Lac 1053 - Tunis Les Berges du Lac**

**MF : 1415666A/A/M/000**

**N° CNSS : 645060-10**

Selon procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/3/2023, enregistré à la recette des Finances le Lac Tunis le 9/5/2023 sous le numéro 23703671 quittance numéro M054280, dont un original a été déposé au registre national des entreprises le 18/5/2023 sous le n°2023118945.

Le conseil a décidé :

- De renouveler le mandat de Monsieur Chemseddine BEN IDA, en qualité de Gérant pour une période de trois années 2023, 2024 et 2025 et lui déléguer les pouvoirs les plus étendus pour gérer la société.

2023401282SRLB2

# *FONDS DE COMMERCE*

## Ventes de fonds de commerce

**Vente d'un fonds de commerce**

Par ASSP en date du 2 mai 2023, enregistré à la recette des finances el kabarya le 5 mai 2023 sous le n°23200945 quittance n°MO32199 Madame Hayete Gribi titulaire de la CIN n°07047762 du 26 août 2020 a vendu et cédé sous les garanties de fait et de droit à Amen Allah ben Mbarek titulaire de la CIN n° 11673455 du 24 août 2020 et à Arige titulaire de la CIN n°116777447 du 12 octobre 2021 et au mineur Saif Allah ben Mbarek ses parts indivises dans le fonds de commerce exploité dans l'immeuble sis à la rue Al Mostanser el Hafsi el Kabarya dans la collecte des bouteilles vides en plastiques et en verres et tous les actes de commerce.

Les oppositions aux prix de cession doivent être formulées entre les mains de maître Ben Ahmed Rafika à son adresse au 60 boulevard BAB BNET Tunis dans un délai de vingt jours après la publication de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

La présente annonce a été publiée aux Journaux Essahafa et la Presse du 19/5/2023.

2023T00507FCCC2

---

**Donation d'un fonds de commerce**

Par le biais d'un contrat de donation du fonds de commerce édité par les deux notaires à Médenine M. Fathi Latreeh et son collègue de notaires Médenine en date du 5/5/2023 volume 186 rasm n°297 Monsieur Saïd Faghim a donné à ses trois fils Mohamed et Ali et Nabil Faghim la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et moraux au local sise à l'avenue Habib Bourguiba Médenine actuellement Hôtel «Al Saada».

Toutes les oppositions seront reçues chez les deux donataires au local du fonds dans un délai de 20 jours de la date de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette donation a fait l'objet d'une annonce au journal «Echourouk» du 18/5/2023.

2023T00508FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances de Boumhel 17/5/2023 quittance N° M035127, enregistrement 23201516. Mme Samia Bent Mohamed Hedi Annabi a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que pharmacie vente des médicaments en détail catégorie B sis à Cité commerciale cité Saada n°9 Boumhel 2097 Ben Arous à Mr Hassan Ben Jamel ben Hassen Karabibene.

Les créanciers doivent faire oppositions à l'adresse de l'acheteur sis au 45 rue Tunis 7000 Bizerte dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 20/5/2023.

2023R01279FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Par un acte sous, seing privé en date du 28/4/023, enregistré à la recette des finances de Zarzis le 5/5/2023 sous le n°23201302, reçu n°M049672, la société SBS, Sarl, titulaire de l'identifiant unique 1553754 T, ayant son siège social à la route de Médenine km3, Zarzis 4170, a vendu à la société Manazel Khaled, Sarl, titulaire de l'identifiant unique 1811517W, ayant son siège social à la route de Médenine, Zarzis 4170, la totalité du fonds de commerce exploité à la route de Médenine km3, Zarzis 4170 comme quincaillerie et, comme activité secondaire les travaux d'installation des circuits électriques et utilisé en même temps comme siège social de la société vendeuse

Toute opposition doit être déposée dans le local ou le fonds de commerce est exploité, à savoir à la route de Médenine km3, Zarzis 4170 et c'est dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce dans le JORT.

Cette annonce est déjà publiée dans les journaux Le Quotidien et Echourouk parus le 11/5/2023.

2023R01293FCCC2

---

**Donation des parts d'un fonds de commerce**

Suivant acte notarié en date du 13 Mai 2023 mesdames et messieurs : Karima, Basma, Zina, Mohammad Wajdi, Hasna et Riyad, les fils de feu Muhammad Al-Salah bin Ammar Al-Yagoubi ont donné à madame Habiba Bint Mukhtar bin Mabrouk Khader, leurs parts (corporelles et incorporelles) d'un fonds de commerce exploité au local à l'Avenue Imam Al-Obbi cité Ibn Khaldoun Dahmani el Kef, ayant pour objet la vente des fournitures de bureaux et le tabac.

Les oppositions devront être déposées dans le délai de 20 jours à partir de la publication au JORT, entre les mains de la bénéficière madame Khadher Habiba.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux "le Quotidien et الشروق" du 19 mai 2023.

2023R01295FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Monsieur Halim Gasdeh, titulaire de la CIN n°08695182 a vendu la totalité de son fonds de commerce sis à la rue Khalifa Karoui à monsieur Hathili Bougamra titulaire de la carte d'identité n°06801457 par un contrat de vente daté le 4/4/2023 et enregistré à la recette des finances de Sousse le 3/5/2023 quittance n°1030552, enregistrement n°23201912.

Les oppositions seront faites entre les mains de Monsieur Hathili Bougamra sis à la rue Khalifa Karoui Khezama Ouest Sousse.

Cette annonce a été publiée à la Presse le 20/5/2023.

2023S00613FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte SSP en date du 17/5/2023, enregistré à la recette des finances à El Mansoura Kairouan le 18/05/2023 sous n°23202523 quittance n°M044272. Mr Nour HAJJEM, titulaire de la CIN n°07744092 a vendu et cédé à Mr Yassine SEBRI, titulaire de la CIN n°11939150, la totalité du fonds de commerce du local destiné café - Catégorie «A» avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la Rue Om Malel Kairouan. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné objet du contrat, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 21/5/2023.

2023S00614FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé daté le 10/5/2023, enregistré à la R.F de Diar el Wafa Sfax le 18/5/2023 quittance n° 53147 enregistrement n°23202383 Monsieur Al Hakim Abd El Hamid Rami cin n°11122681 Sis à route El Ain km 4 Sfax, a vendu à Monsieur Frikha Mostafa CIN n° 01323245 sis à Abu Al Kassem Chebbi n°49 Sakiet Ezit Sfax le F.C qui consiste à la production et vente des bijoux et des accessoires en or et en argent, sis à rue 14 Janvier immeuble Amitista Sfax Médina Sfax en face de la banque centrale R.N.E n°1722135N.

La vente englobe les éléments incorporels et Corporels.

Toutes personnes voulant former opposition au payement du prix du F.C durant les 20 jours suivant l'insertion de cette annonce au J.O.R.T doivent s'adresser au vendeur à son adresse sus-indiquée où est déposée une copie légale du contrat de vente.

Cet extrait est publié au quotidien Essabeh le 20/5/2023.

2023X00681FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 15/5/2023 enregistré à la recette des finances rue Boulbaba Mrabet Gabès en date du 15/5/2023 sous n°23204102 reçu n°33028, Mr Mohamed B. Boulbaba Amari titulaire de la CIN n°13226641 et matricule fiscal n°1782064/Y vend et cède à Mr Wissem B. Brahim Zmertni titulaire de la CIN n°05937380 tout le fonds de commerce exploité au local sis au n°5 lotissement Sidi Boulbaba Gabès destiné à l'exploitation d'un Café nommé "Café de l'Empereur".

Les oppositions seront faites dans les délais légaux entre les mains de Mr Hédi B. Brahim Zmertni à son adresse sise à 483 cité Hay-El Amal 1 Gabès.

Cette annonce a été publiée au journal "le Quotidien" le 21/5/2023.

2023X00684FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous seing privé en date de 10/5/2023 enregistré le 10/5/2023 à la recette des finances El Manar quittance n°M033965 enregistrement 23201303 Mme Emna Riahi titulaire de la CIN 07380093 domiciliée à la Rue Khaled Ibn el Walid Manouba a cédé à Mr Hamza Abidli titulaire de la CIN 09186951 domicilié à la Rue Abderahmen ben Aouf Douar Hicher Manouba, la totalité du fonds de commerce exploité à la vente des produits de quincaillerie, électrique et sanitaire sis au n°06 Rue 6019 El Omrane Supérieur.

Les oppositions se feront entre les mains de Hamza Abidli domicilié à la Rue Abderahmen ben Aouf Douar Hicher Manouba et ce à partir de la parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk le 17/5/2023.

2023401277FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Selon le livre écrits reconnues par la signature légalisées Inscrit à la recette des finances rue d'Autriche sous numéro d'enregistrement 23201822 et reçue numéro 36410 qui a été publié dans le journal Alshourouk le 18 mai 2023 page 37 Sté RIHAB de restauration et cafés présentée par son gérant Mohamed Amine Ben Moncef Elmaalel a vendu l'ensemble de l'actif commercial représenté dans un café de classe 2 situé à l'angle de la rue 71 Palestine et de la rue Al-Hadi Shaker, avec tous ses éléments matériels et moraux, à M. Hazem Ben Moncef El Maalel cin n°09641891, les objections sont acceptées dans un délai de 20 jours à compter de la date de sa publication au Journal officiel à son emplacement choisi auprès de l'avocat, Karim Al-Awainl, situé au numéro 85-87 rue Palestine, Immeuble Al Qods, Tunisie.

2023401279FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par l'acte sous seing privé du 16/5/2023 enregistré à la recette des finances de Raoued le 18/5/2023 sous le n°23202535, quittance n°M062550, monsieur Mahrez Ben Lazhar Ben Ammar a vendu la totalité du fonds de commerce lui appartenant concernant le local sis au 26 Avenue Habib Bourguiba Cité La Gazelle Ariana, R.C n°0704565 Y, à madame Jamila Bent Bachir Ben Abdennebi Maroueni.

Les oppositions sont recevables au 26 Avenue Habib Bourguiba Cité La Gazelle Ariana dans les délais légaux. Cette vente a été publiée sur le journal le Quotidien du 20 Mai 2023.

2023401286FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous seing privé signé le 02/5/2023 et enregistré à la Recette des Finances cité administrative Ariana le 8/5/2023, quittance n°M052175, enregistrement n°23202930 Madame Dhouha Bent Abdelwaheb Slama titulaire de la CIN n°00785861 résidente au 6 rue du Réservoir Tunis a cédé le fonds de commerce exploité au n°69 Avenue Mohamed Saleh Belhaj Ariana destiné à la location et vente des robes de mariées et dérivés à Melle Afifa Janhaoui titulaire de la CIN 08558508 résidente à la résidence Soukra 2 Cité El Wahat l'Aouina.

Les oppositions seront reçues par Afifa Janhaoui en tant qu'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sis au n°69 Avenue Mohamed Saleh Belhaj Ariana dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT cet avis a été publié au journal quotidien «La Presse» du 16/5/2023.

2023401289FCCC2

## Location gérance libre

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous seing privé rédigé le 24/8/2021 et enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 26/8/2021 enregistrement n°21303625 quittance n°M079702 Mme Khadija Karoui a loué le fonds de commerce exploité comme café catégorie 1 situé à souk Ville arabe traditionnelle Hammamet à Mr Ahmed MEJRI.

Les oppositions seront formulées auprès du locataire Ahmed MEJRI à son adresse du local du fonds de commerce adresse située à la Médina Hammamet dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au jort.

2023R01292FCCC3

---

**Location gérance libre**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet le 8 mai 2023, Quittance n°M068441, enregistrement n°23302538. La société Touristique le Cherifien, dont le siège au 12 rue 8003, Montplaisir 1013, Tunis a donné en location-gérance à la société Touristique Eucalyptus, dont le siège est sis au 15 rue 8000, Montplaisir 1013 Tunis, la totalité du fonds de commerce de l'hôtel lui appartenant dénommé «Hôtel Tunisia Lodge», sis à Yasmine Hammamet, avec tous ses éléments matériels et incorporels.

Cette annonce a été publiée dans les journaux le Quotidien et Achourouk parus le 19/5/2023.

2023401278FCCC3

---

**Contrat de Gérance Libre**

En vertu d'un contrat, enregistré à la recette des finances des Berges du Lac en date du 2 Mai 2023 sous le numéro 23303402, quittance numéro M032404.

Mr Mohamed Walid Ben Mohamed Ben Salah Kaabi titulaire de la CIN n°08328888 délivrée le 16/01/2020 a loué en gérance libre à la société OMAR CASH représentée par Mr Mohamed Walid Al Kaabi titulaire de la CIN n°08328888 tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné pour une activité représentée dans les activités financières et leurs dépendances sis à la résidence EMREAUDE résidence EMREAUDE Les berges du lac Rue du Lac Windermere.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal Le Quotidien du 24 Mai 2023.

2023401283FCCC3

# *ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS*

## Constitutions

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association Tunisienne de Toxicologie et de Promotion des Centres Antipoison (ATTPCA)

Adresse : Société Tunisienne des Sciences Médicales : Maison du Médecin- Rue Malaga 2029- El Manar 1 - Tunis.

Objet : Scientifique.

Buts :

1/ Participation au développement de la Toxicologie et à la promotion des centres antipoison.

2/ Participer à expliquer les dangers des toxiques, des produits chimiques et nucléaires.

3/ Participation à la promotion et au développement des centres antipoison.

4/ Consolider les efforts de prévention des tentatives de suicide, afin de diminuer leur nombre et participer à la prévention de la Toxicomanie.

5/ Tisser des relations avec des associations partageant les mêmes objectifs.

Membres fondateurs :

- Hafedh Thabet : Président

- Mongi Zhioua : Vice- Président

- Hassen Ben Ghezala : Secrétaire général

- Sami Abdellatif : Trésorier

- Mounir Landolsi : Secrétaire général adjoint

- Mohamed Kilani : Trésorier adjoint

- Mehdi Ben Khelil : Membre.

2023R01287APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Entretenir la mosquée sidi Abid lakhdar Tozeur

Local : Bureau d'ingénieur conseil Zoubeier Degachi avenue Farhat Hached Tozeur 2200

Sujet : A caractère général.

Buts :

- Préserver la dimension historique de la mosquée Sidi Abid Tozeur

- Contribuer à renouveler les rituels religieux et les saisons soufies Donner l'aide de la part de l'Etat de restaurer la mosquée.

- Renforcer les relations entre les amoureux de sidi Abid de l'intérieur et l'extérieur.

Les organisateurs :

Président : Zoubeir degachi

Vice président : Lazher Hanachi

Secrétaire général : Ali Abidi

Trésorier : Mohamed Hedi Wazen.

Membres :

Abdelaziz Amor

Othmen Jabeur

Mohamed Mourad bedioui

Laabidi Mechri

Nasser Rakrouki

Karem Amira

Abderazak Bakouch.

2023R01318APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Festival Sidi Askar

Siège : Esselama 9159, Bir Haffey, 9100 Sidi Bouzid.

Objet : Culturel.

Objectif :

1- Contribuer à l'organisation du Festival Sidi Askar.

2- Soutenir les efforts de l'Etat pour diffuser la culture de préservation du patrimoine immatériel.

3- Soutien aux jeunes poètes.

4- Impliquer la jeunesse et l'enfance dans la préservation de l'artisanat traditionnel.

Président : Mr Slimani Rachid Achour.

Secrétaire Général : Mr Slimani Med Moncef.

Trésorier : Mr Slimani Ameur.

PV N°53788 du 28/3/2023.

2023X00656APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Club Tennis de Table Gabès (CTTG)

Adresse : immeuble Elyssa, 2ème étage, Avenue Mongi Slim Gabès 6000

Objectifs : Former et encadrer les jeunes, les encourager, développer leurs capacités physiques et techniques et les promouvoir aux plus hauts niveaux sportifs et moraux, tout en participant à diverses compétitions sportives locales, régionales et internationales.

Comité directeur :

Président de l'Association : Belgacem Amorri

Vice-présidente : Ibtisam Hdhiri

Secrétaire générale : Sawsan Lassoued ép Chine

Trésorier : Salah Ghribi

Visa Numéro : 2023/1173.

2023X00674APSF1

**Constitution d'une association**

Dénomination : Muay Thai Sports Association

Siège : Abidal's Gym Cité El wouroud Sidi Bouzid 9117

Objectifs : Former, encadrer et encourager les jeunes et développer leurs capacités physiques et artistiques.

Spécialité : Muay Thai

Reçu d'acceptation numéro 1140 du 17 mai 2023.

Membres :

- Président : Abdelhafidh Omri

- Secrétaire général : Marwen Abdouli

- Trésorière : Fatma Zahra Chouaibi.

2023X00677APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : Club Athlético de Sfax

Siège : Rue Mohamed Jammousi n°5 Sfax 3000

Objectifs : Former et encadrer les jeunes; les encourager, développer leurs capacités physiques et techniques pour atteindre les plus hauts niveaux sportifs et moraux.

Spécialité : Athlétisme

Reçu de constitution d'une association numéro 2707 daté le 18 mai 2023

- Président : Mohamed Mrabet

- Secrétaire général : Mohsen Souissi

- Trésorier : Mohamed Krichen.

2023X00678APSF1

# *ACTES JUDICIAIRES*

## Ventes aux enchères publiques

**Vente aux enchères publiques**

Le lundi 26 juin 2023 (26/6/2023) à 9h du matin et suivants, il sera procédé devant le tribunal de 1ère instance de Tunis 2 à la vente de l'immeuble non enregistré suivant :

Demandeurs de la licitation : Adam et Chouaieb enfants de Gneoui Baalouch, qui ont élu domicile au

cabinet de Maître Ferjani Abdessatar demeurant au 34, Avenue louis Braille, 1er étage, Bur. B1-1, le belvédère, Tunis.

Partie Adverse : Abdel-Karim El Echi, demeurant au 17, rue 10071, rue Hssan Baroudi (actuellement), El Kabaria, Tunis.

L'avocat demandeur : Maître Ferjani Abdessatar, Avocat à la cour de cassation, demeurant au 34, Avenue louis Braille, 1er étage, Bur. Bl-1, le belvédère, Tunis.

Immeuble mis en vente : l'immeuble non enregistré est sis au 17, rue 10071, rue Hssan Baroudi (actuellement), El Kabaria, Tunis, d'une superficie de 72 m², constitué d'un seul étage se composant d'une maison à usage d'habitation d'une superficie de 43 m², composée de 2 pièces, une cuisine, une salle d'eau et un patio. L'immeuble est limité du côté nord-est et nord-ouest par deux immeubles propriétés de tierces personnes, du côté sud-est par la rue 10071, rue Hssan Baroudi (actuellement) et du côté sud-ouest par la rue 10076 rue Abu Abdallah Mohamed Rassaa (actuellement).

La mise à prix : Soixante Trois Mille Huit Cent sept Dinars et 696 millimes (63.807,696 Dinars).

La visite de l'immeuble est possible tous les jours ouvrables de 9h à 17h.

Observation : Pour toutes informations supplémentaires s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 2 et au cabinet de Maître Ferjani Abdessatar. Tél : 71.792.212

NB : Toute personne voulant participer aux enchères, devra au préalable consigner le tiers de la mise à prix par la voie d'un avocat et obtenir l'autorisation du gouverneur pour les non tunisiens.

2023T00506VEPA1

---

**La Revente sur folle enchère publique (Parties indivises)**

**Cabinet maître Wadie Ben Ali**

**Avocat à la cour de cassation à KEBILI**

**Tél : 75492504**

Partie saisissante : Mr Mustafa Draouil, CIN 04865317, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Kebili en qualité de créancier.

Partie saisie : Mr Walid Moftah ; CIN : 04893005 ; fonctionnaire, demeurant à Kebili.

- en qualité de débiteur.

L'avocat poursuivant : Maître Ben Ali Wadie Avocat, Immeuble ELMAGUZAOUI. 2ème étage, 4200 Kebili.

M/F0987573S.

Le fol enchérisseur : Mr Mohamed ben Ali bendhifallah ; agriculteur, demeurent à Ben Gardane, «le montant de l'adjudication prononcée à Mr Mohamed ben Ali bendhifallah est de deux cent mille dinars, plus frais et honoraire taxés de la 1ère adjudication est : 6436.652d ».

L'objet de la vente :

- 23255.667 parts indivises De la propriété dénommée Fathiya objet du titre foncier 31436 Kebili avec une superficie de soixante-dix mille soixante-sept mètres carrés (70067 m²) 70067 parts contenant 185 de palmiers DEGLA en cours de production, 70 palmiers moyens, et 100 petits palmiers, plusieurs arbres fruitiers de pêches, grenades, figues, raisins et olives, à un puits d'eau avec une pompe émergée 7,5cv (énergie solaire) et un réservoir d'eau, avec un entrepôt pour la collecte de matériaux agricoles. La propriété est délimitée au Sud : Une route agricole et ensuite un lot n°02, zone Jemna sous la lettre C4, à l'ouest : un lot n°04 zone Jemna C4 en à L'est : Sabkha au nord : Sabkha.

Mise à prix : Mise à prix fixée pour l'ouverture des enchères est (197 256.000 dinars) cent quatre vingt dix-sept mille et deux cent cinquante six dinars hors frais et honoraires taxés.

Date et lieu de l'adjudication : lundi 26 juin 2023 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Kebili.

Charges grevant la propriété.

Inscription valant saisie immobilière en faveur de Mr Mohamed ben Ali Ben Dhifallah ; agriculteur, demeurant à Ben Gardane, en date du 5/10/2022, dossier 05/2022 n°540 ; sur 23255.667 parts indivises de la totalité 70067 parts de la propriété 31436 Kebili.

La visite des lieux : la visite de terrain saisi pourra avoir lieu tous les jours, pour plus de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première instance de Kebili où a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Ben Ali wadie selon l'horaire administratif.

2023R01294VEPA1

---

**Revente aux enchères publiques**

**Sur saisie immobilière suite à une folle enchère**

Partie poursuivante suite à la folle enchère :

LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE, Société Anonyme immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro B187881996 en la personne de son représentant, dont le siège social est au n°70-72 avenue Habib Bourguiba Tunis. Elisant son domicile chez la société arabe de recouvrement (Arab debt recovery) sis à 5 rue Talleyrand, 1002 Tunis.

Avocat poursuivant suite à la folle enchère :

Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest 4071 immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Partie poursuivante : Jameleddine Ben Salah YAKOUB, élisant son domicile au bureau de son avocat maître Hédi Boufferes sis à la rue Salah Saad - Sousse

Partie saisie : Mohamed Abderraouf Ben Mohamed Sghaier Gazzah, caution hypothécaire, gérant, demeurant à 8 rue d'Oman, Msaken ouest, Sousse.

Avocat poursuivant : maître Hedi Boufferes avocat à la cour de cassation, sis à la rue Salah Saad, Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité de la propriété nommée «Essaada» objet du titre foncier n°70 190, situé à Sousse, cité olympique, rue El Hammamet, d'une superficie de 267 m², il s'agit d'une villa composée d'un rez-de-chaussée et 1er étage.

Fol enchérisseur : Jameleddine Ben Salah Yakoub, élisant son domicile au bureau de son avocat maître Hédi Bouferes sis à la rue Salah Saad, Sousse.

Mise à prix : la mise à prix de la villa est fixée selon l'article 446 C PCC, à la somme de trois cent quatre vingt quinze mille dinars (395.000.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Montant d'adjudication : deux cent quatre vingt dix neuf mille quatre cent dinars (299.400.000 DT)

Date et lieu de nouvelle l'adjudication : jeudi le 22/6/2023 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 1.

Conditions de visite des lieux : Les jours Ouvrables de 9 h à 17 h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 1 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2023S00615VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Cabinet Maître Amous Abdelhamid**

**Avocat à la cour de cassation**

**31 Avenue Farhat Hached Sfax**

Il sera procédé à la vente immobilière aux enchères publiques à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax 2 sis à la zone 2 rue 4 Ahmed Aloulou prés CNSS Sfax le Mercredi 21/6/2023 à 9 heures du matin.

Partie poursuivante :

- Banque Internationale Arabe de Tunisie société anonyme son registre de commerce n°B187881996 représentée par son représentant légal dont le siège social est au 70,72 avenue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie :

- Monsieur Asaad Ben Abdeljalil Ben Ali Sassi chauffeur dans une Société demeurant à la route Menzel Chaker km 6 rue Sidi Khalifa Tayari Sfax CIN n°01307086.

Avocat poursuivant :

Maître Amous Abdelhamid avocat à la cour de cassation demeurant au 31 avenue Farhat Hached Sfax.

Immeuble saisi :

Il s'agit d'un logement Est de 155 m² sis à la route Menzel Chaker km 6 rue Sidi Khalifa Tayari Sfax composé d'une véranda Est desservant à un hall comportant un salon Ouest et une pièce Est et un couloir comportant 3 pièces dont 2 à l'Ouest une comporte un placard et une 3ème ouvrant à l'Est une salle de bain et une cuisine ouvrant à l'Est sur un balcon Ouest comporte un placard sans porte.

Le tout construit sur un terrain clôturé de 364 m² de Nord Est vers le Sud 26,26m puis vers l'Ouest 11,60m puis vers le Nord avec déviation angle coupé 4,32m puis une 2ème vers le Nord 21,20m puis l'Est jusqu'au point de départ des mesures 15,20m.

Au Nord Gzaiel Ben Belgacem à l'Est Frej Ben Belgacem au Sud un passage à l'Ouest une rue d'où l'entrée.

Equipé d'eau potable et l'électricité non branché avec le réseau ONAS.

Mise à prix :

- Cent quatre vingt mille cinq cent soixante Dinars outre les frais.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail. Le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant.

Tout participant étranger doit se prémunir préalablement de l'autorisation du gouvernorat. Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consigné le tiers de la mise à prix soit 60.186,666 D.

2023X00676VEPA1

---

**Vente immobilière aux enchères publiques**

Poursuivante : La Société Tuniso-Qatari de Recouvrement (T.Q.R), S.A, sise à l'immeuble Premetal rue Hédi Karray, centre urbain nord Tunis, registre de commerce Tunis n°B116622003. En sa qualité de créancière saisissante.

Partie saisie : Abdessalem Ben Abdellatif Masmoudi CIN n°00509736, demeurant 5 avenue des Etats-Unis - Tunis.

En sa qualité de créancier hypothécaire et saisi.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté, Tunis (Matricule fiscal : 513271Z/A/P/000).

Immeuble objet de la vente :

Situation, description de l'immeuble : le titre foncier n° 7680 Ben Arous, d'une superficie de 4189 m² est composé de la parcelle n°21 du plan parcellaire du T.F. n° 85918. Le sol est plat, de forme géométrique régulière qui consiste en un rectangle avec une façade de 60 mètres de longueur donnant sur la rue des fonderies zone industrielle Ben Arous. L'immeuble se trouve à 600 mètres environ de la route périphérique n°33 reliant la route nationale n°1 et l'autoroute A1, la situation de l'immeuble et sa description est conforme avec la superficie et les descriptifs du T.F. n°7680 Ben Arous.

L'immeuble contient des bâtiments à exploitation industrielle et administrative, quelques modifications ont été apportées à l'aménagement et l'exploitation dans quelques parties à la date de l'ancienne expertise (20/7/2020).

Selon les nouvelles données, on constate que l'immeuble a été partagé en 2 parties avec un mur de séparation comme suit :

Les bâtiments de la première partie : se trouve un passage menant à des escaliers carrelés en marbre blanc et qui mènent au premier étage qui est d'une superficie couverte de 800 m² entièrement achevé et équipé par du matériel informatique et bureautique, consiste en un open space» avec 2 séjours, 4 bureaux, 2 salles de réunions, une salle de formation, une cuisine avec réfectoire pour les agents de la société, 2 salles d'eau, et une salle pour l'entretien et la réparation du matériel informatique. Une partie de l'open space contient des bureaux équipés par des ordinateurs destinés à la programmation des plateformes numériques de formation pour les agents et les cadres des secteurs publiques ou privés pour les différentes spécialités demandant ce service. A cet étage a été rajouté un

Studio d'enregistrement Audio-visuel équipé d'une superficie de 57 m² avec les murs en panneaux sandwitch isolant. Le toit est d'une hauteur de 3 mètres en béton précontraint.

L'open space est équipé des commandités, de l'éclairage adapté et la décoration très haute qualité pour des bonnes conditions de travail pour les agents.

Le rez-de-chaussée qui est situé sous l'open space, se trouve deux locaux mitoyens. Le premier été loué pour la société Général Electronic Company GEC, mais à la date de l'expertise le 25/5/2022 ce local se trouve vide, il est d'une superficie de 510 m² et contient une salle d'eau composée d'un lavabo, de 2 toilettes et douche d'une superficie de 36 m².

Le 2ème local d'une superficie de 290 m² loué pour la société Benozzi Engineering sous contrôle douanier, dont la production est destinée entièrement à l'exportation.

Au rez-de-chaussée se trouve un bâtiment à droite de la façade principale qui été exploité en tant qu'administration par la société Systèmes Informatiques Tunisie SIT, actuellement exploité en tant que dépôt pour le matériel bureautique et industrielle et d'une superficie de 105 m².

A coté de ce bâtiment se trouve un mur de séparation et des escaliers avec une porte extérieure menant au premier étage qui été le siège de la société Systèmes Informatiques Tunisie SIT, se compose de 7 bureaux, une salle d'eau et un hall d'une superficie de 205 m².

Le 3ème local au niveau de la façade principale au rez-de-chaussée consiste en une porte en aluminium protégée par du fer forgé menant à une entrée, à la date de l'expertise le 25/5/2022 ce local est vide couvrant 120 m², il a été exploité en tant que siège de la société Boroplast, se compose d'un hall, de 3 bureaux, 2 salles d'eau et un couloir avec une porte reliant les 2 locaux porte communicante) menant à un local qui été vide à la date de l'expertise, d'une superficie de 510 m² et contient une salle d'eau composée d'un lavabo, 2 toilettes et une douche couvrant 36 m² environ, il a été loué à la société Général Electronic Company GEC. Avec 2 loges gardien d'une superficie de 35 m².

Les bâtiments de la 2ème partie de l'immeuble : la façade principale de la 2éme partie se compose d'un portail métallique et électrique avec une commande à distance menant à un espace de manœuvre pour les camions d'approvisionnement et se trouve devant un dépôt industriel d'une superficie couverte de 825 m². Le sol est en matière isolante antidérapante, les murs en briques renforcées par les poutres en béton armé, le toit est en plaques de métal isolant d'une hauteur de 7 mètres à partir du sol, la structure est en poutres fixées sur des colonnes métalliques, et peut recevoir des camions de transports de marchandises, des groupes électrogènes, un chariot élévateur et équipements industriels revenant à la société At Industry filiale de la société Nouvameq dont le représentant légal est Monsieur Anis Touati. Cette société est locataire du dépôt et ses annexes. A la partie arrière du dépôt, deux locaux mitoyens récemment bâtis ont étés rajoutés. Le premier' local couvre 80 m² avec des murs en briques renforcées par des poutres en béton armé, le toit en panneaux sandwich inclinés fixés sur une structure métallique, Le sol est en carrelage ordinaire. Ce local se compose d'un réfectoire pour les employés de la société At Industry, d'une cuisine, de 2 douches, 2 toilettes, un lavabo, une vasque d'ablution équipée d'un robinet d'eau.

Le 2ème local d'une superficie de 90 m² avec les composants et descriptifs que le 1er local. Se trouve dans ce local des équipements industriels revenant à la société At Industry.

A droite de l'entrée principale du dépôt se trouve un bâtiment abritant un local administratif de la société At Industry qui est composé de 2 parties : - la 1ère partie d'une superficie couverte de 135 m² environ contient un grand hall, un couloir, 2 salles d'eau et un espace devant les 2 bureaux. L'expert a constaté des travaux de rénovation et entretien qui consistent en montage des portes intérieures en verre avec le cadre en aluminium, les câbles des réseaux informatiques et électriques, le réseau d'eau potable, le revêtement du sol avec une matière isolante en plastique antidérapante.

A l'intérieure de ce local se trouve des escaliers menant au 1er étage qui est d'une superficie de 155 m² environ et se compose d'un couloir menant à 6 bureaux et un hall qui se trouve devant une kitchenette et une salle d'eau, le sol est en carrelage ordinaire, les portes et ouvertures intérieures sont en verre avec des cadres en aluminium.

Se trouve aussi un local transformateur d'une superficie de 10m², une clôture en brique d'une hauteur moyenne de 2,50 mètres environ bâtis sur un chaînage et renforcée par des poutres en béton armé entourant l'immeuble de tous ses cotés, d'une longueur de 260 mètres linéaire.

Mise à prix :

Cinq million cinq cent cinquante sept mille et sept cent quatre vingt douze Dinars (5.557.792,000) hors frais.

Date et lieu de vente :

Le jeudi 22 juin 2023 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Ben Arous.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2023401293VEPA1

## Avis aux créanciers

**Ouverture de règlement judicaire au profit de la société LES TROIS COLOMBES SARL**

En vertu de la décision n°325/2023 du président du tribunal de 1ère instance Ben Arous en date du 12/5/2023, il a été décidé l'ouverture du règlement judiciaire et période de contrôle en faveur de la Société LES TROIS COLOMBES SARL sise à la Route Z4 Mégrine Riadh Ben Arous I.U : 0904096C et la désignation de Mme Houda Chaabani juge commissaire et Mr Rached Zaghdoudi administrateur judiciaire qui se chargera du diagnostic de la société et de mettre

en place un programme de sauvetage de l'entreprise. Les créanciers de ladite société sont tenus de reproduire leurs créances, la nature et le montant de leurs créances accompagné de tout document justificatif dans le délai légal au bureau de Mr Rached Zaghdoudi sis centre Challekh bloc A 2ème étage bureau 1 Mourouj 4.

2023R01280VEPA2

---

**Désignation d'un Liquidateur**

Suivant la décision de changement de liquidateur rendue le 20 décembre 2022 dans le dossier de liquidation n°123, le président du tribunal de première instance de Grombalia a décidé de remplacer le liquidateur Badr Eddine IFA et désigner Mr Atef Ben Ali en tant que liquidateur de la succession du Feu Mohamed Amer Mbarek.

Les créanciers doivent présenter leurs oppositions au liquidateur sis au Bureau n°C-0-2 Résidence Jihene El Mourouj 5 Ben Arous, dans un délai de trente jours (30 jours) à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

2023R01286VEPA2

---

**NEWINVEST SUARL**

**Société unipersonnelle à responsabilité limitée - Non résidente**

**Capital social : 50.000 euros**

**Siège social : Rue El Messaoudi - BP 157 - 2036 La Soukra - Ariana**

**I.U : 0997043A**

Suivant procès-verbal de la décision unilatérale du 28/4/2023 enregistré à la Recette des Finances Rue de Paradis - Ariana, le 5/5/2023 sous QN°M059998 Enrg N°23504088

L'associé unique a décidé de dissoudre la société par anticipation. La liquidation sera assurée par Monsieur Kais Laaouiti pour une durée d'une (1) année avec les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de sa mission. Le siège de la liquidation est celui de la société.

Tout créancier de la société doit présenter ses titres de créance au liquidateur Monsieur Kais Laaouiti au siège social de la société sis à la Rue El Messaoudi - BP 157 - 2036 La Soukra - Ariana, dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent Avis au Journal Officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°0997043A sous dossier n°2023116876 en date du 11/5/2023.

2023401270VEPA2

---

**Clôture de liquidation**

**Objet : héritage de feu BAIREM ELHAMDI**

Maître Seifeddine Sbai en sa qualité de liquidateur de la succession du défunt Bairem el Hamdi, en vertu de l'ordonnance sur requête n°80086 émanant du tribunal de première instance de Zaghwen, informe le publique de l'ordonnance sur requête n°84143 rendue par le même tribunal le 16 mai 2023 déclarant la clôture des procédures de liquidation.

Ce texte constitue un quitus général au séquestre.

2023401287VEPA2

---

# *CONVOCATIONS*

## Sociétés anonymes

**Société : JASMIN AIRWAYS**

**Société anonyme**

**Capital social : 10 000 000 Dinars**

**Siège social : Rue Ali Ben Amara Centre Makni Manzah 9**

**Identifiant unique : 1358278V**

Le commissaire aux comptes de la société «JASMIN AIRWAYS» a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu Mercredi 14 Juin 2023 à 11 H au siège social de la société sis à Centre Makni rue Tahar Ben Ammar 1013 Menzah 9 Tunis, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen de la situation financière de la société

2- La continuité d'exploitation de l'activité.

2023T00504SANB3

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 22 juin 2023**

**Société Industrielle d'Amortisseurs «SIA»**

**Société anonyme**

**Au capital de 5.299.100 Dinars**

**Siège social : 38, Rue de la laine Zone Industrielle Bir El Kassaa, Ben Arous 2013**

**RNE : 0045871L**

Les actionnaires de la Société Industrielle d'Amortisseurs «SIA» sont priés de bien vouloir assister à la Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 22 juin 2023 à 15H au siège social de l'entreprise et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité individuel de "SIA" sur la gestion de l'exercice 2022

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de "SIA" au titre des états financiers individuels 2022

3- Approbation du rapport d'activité individuel de "SIA" sur la gestion de l'exercice 2022

4- Approbation des états financiers individuels de la "SIA" pour l'exercice 2022

5- Affectation des résultats de la société SIA de l'exercice 2022

6- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et 475 du CSC ;

7- Lecture du rapport d'activité consolidé de "SIA" sur la gestion de l'exercice 2022

8- Lecture du rapport général du Commissaire Aux Comptes de "SIA" au titre des états financiers consolidés 2022

9- Approbation du rapport d'activité consolidé de "SIA" sur la gestion de l'exercice 2022

10- Approbation des états financiers consolidés de la "SIA" pour l'exercice 2022

11- Quitus aux administrateurs ;

12- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité.

Le présent avis constitue une convocation personnelle pour chaque Actionnaire.

2023R01278SANB3

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire**

**Société Tunisienne des Lubrifiants SOTULUB**

**Société anonyme**

**Au capital de 10.972.500 DT**

**Siège social : Rue Lac Mâlaren, Les Berges du Lac 1053 Tunis Nord**

**Identifiant Unique : 005985Z**

**Numéro CNSS : 6245988**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Lubrifiants sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra, le Jeudi 22 Juin 2023, à Midi à Hôtel AL MECHTEL à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2022 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022 ;

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2022 ;

4. Approbation des opérations visées par l'article 26 des statuts de la société et de l'article 200 du code des sociétés commerciales;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022 ;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

7. Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2022 ;

8. Nomination d'administrateurs au conseil d'administration.

2023R01282SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**DE LA COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR**

**- COTUNACE S.A-**

**Société anonyme**

**Au capital de 26.500.000 dinars**

**Siège social : 14 Rue Borjine Montplaisir Tunis 1073**

**RNE : 0032415W**

Les actionnaires de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur (COTUNACE) sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 15 juin 2023 à 9 h à son siège social : 14 rue Borjine Montplaisir 1073 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022

2. Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2022

4. Approbation des conventions relatives à l'article 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales

5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022

6. Affectation du résultat 2022

7. Fixation du montant des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des Comités Permanents.

2023R01288SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**CITY CARS**

**Société anonyme**

**Faisant appel public à l'épargne**

**Cotée au Marché Principal de La Bourse des Valeurs Mobilières De Tunis**

**Capital social : 18.000.000 DT**

**Siège social : 31, Rue des Usines, Z.I Kheireddine La Goulette, Tunis - Tunisie**

**Identifiant unique : 1017529 Z**

**CNSS : 75042-47**

Le Conseil d'Administration de la société City Cars réuni le 28 avril 2023 a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le 22 juin 2023 à 9 heures au n°31, Rue des Usines - ZI Kheireddine -la Goulette - Tunis, et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports d'activité, individuel et consolidé, du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de gestion du Groupe City Cars relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

2. Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes et approbation sur les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

3. Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes et approbation sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

5. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales et approbation des conventions qui y sont visées;

6. Quitus aux Administrateurs ;

7. Allocation des jetons de présence ;

8. Nomination de deux administrateurs indépendants;

9. Information des actionnaires concernant les postes occupés par les administrateurs dans d'autres sociétés;

10. Questions diverses; et

11. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités légales.

2023R01290SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle**

**MAISON PILTER AFRIQUE DU NORD MAPAN**

**S.A. au capital 180000 dinars**

**M. F. : 966 Z/A/M/000**

**Siège social : 17 Avenue de Carthage - 1er Etage - Tunis**

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 12 mai 2023, Messieurs, les Actionnaires de la Société Maison Pilter Afrique du Nord «MAPAN» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu le lundi 26 juin 2023 à 10 H au siège de la Société «M A PAN» sis au 17 Avenue de Carthage - 1er Etage Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen du Rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2022

2) Lecture du Rapport Général et du Rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux mêmes exercices.

3) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

4) Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2022.

5) Quitus aux administrateurs

6) Fixation des jetons de présence.

Les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la Société durant le délai légal.

2023R01291SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire**

**ASDRUBAL SA**

**Au capital social : 11 000 000 D**

**Siège social : 37 Avenue Habib Maazoun 3000 Sfax**

**Identifiant Unique : 1267342E**

Messieurs les actionnaires :

Nous avons l'honneur de vous inviter pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le mardi 20 juin 2023 à partir de 10 heures au siège social de la société sis à 37 avenue Habib Maazoun 3000 Sfax, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2022.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022

3) Approbation du rapport de gestion pour l'exercice 2022.

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2022

5) Quitus aux membres du conseil d'administration.

6) Affectation des résultats de l'exercice 2022

7) Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

8) Pouvoirs pour formalités.

2023X00675SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DES SCIENCES JURIDIQUES ET MANAGEMENT**

**Sté anonyme**

**Au capital de 2.000.000 dinars**

**Siège social : Avenue 5 Août Rue Said Abou Baker Sfax**

**Identifiant Unique : 1228514P**

Messieurs les actionnaires de l'INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DES SCIENCES JURIDIQUES ET MANAGEMENT société anonyme au capital de 2.000.000 dinars, ayant son siège social à l'avenue 5 Août, rue Said Aboubaker, immeuble kamoun Sfax, titulaire de l'identifiant unique n°1228514P sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 20 juin 2023 à 9 heures au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la date de la tenue tardive de l'assemblée générale relative aux exercices 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

2. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le président directeur général

3. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

4. Lecture des rapports de gestion relatifs aux exercices 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

5. Lectures des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

6. Approbation des rapports de gestion relatifs aux exercices 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

7. Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées.

8. Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

9. Quitus aux membres du conseil d'administration et au président directeur général relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022,

10. Pouvoirs pour formalités.

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société, les rapports de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers des exercices 2020, 2021 et 2022 l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2023X00679SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DES SCIENCES JURIDIQUES ET MANAGEMENT**

**Sté anonyme**

**Au capital de 2.000.000 dinars**

**Siège social : Avenue 5 Août Rue Said Aboubaker Sfax**

**Identifiant Unique : 1228514P**

**MF : 1228514P**

Messieurs les actionnaires de l'INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DES SCIENCES JURIDIQUES ET MANAGEMENT société anonyme au capital de 2.000.000 dinars, ayant son siège social à l'avenue 5 Aout, rue Said Aboubaker, immeuble kamoun Sfax, titulaire de l'identifiant unique n°1228514P sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 20 juin 2023 à 11H du matin au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la date de la tenue tardive de l'assemblée générale relative aux exercices 2020 et 2021.

2. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le président directeur général relative aux exercices 2020, 2021 et 2022.

3. Lecture des rapports de gestion relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022.

4. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022

5. Approbation des rapports de gestion relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022.

6. Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022.

7. Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022.

8. Quitus aux membres du conseil d'administration et au président directeur général relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022.

9. Election des membres du conseil d'administration pour les exercices 2023 et 2024 et 2025.

10. Désignation d'un commissaire aux comptes pour la société pour les exercices 2023 et 2024 et 2025.

11. Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à votre disposition au siège social de la société, les rapports de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers des exercices 2020, 2021 et 2022 l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2023X00680SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE IBN ANNAFIS**

**Société anonyme**

**Au capital de 8 640.000 Dinars**

**Siège social : Route de Tunis km 4 - 3031 Sfax**

**Registre de commerce : B1123171997**

**M.F : 18467 Z/A/M/000**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société IBN ANNAFIS, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 22 juin 2023 à 18 h à hôtel BORJ AL DHIAFA -Route la Soukra km 3 Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'exercice 2022.

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022

3. Examen et approbation, s'il y a lieu du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022

4. Lecture et approbation, s'il y a lieu, des conventions telles que prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5. Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers relatifs à l'exercice 2022

6. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

7. Fixation des jetons de présence

8. Information de prise de fonction de direction au sein d'autres sociétés conformément aux dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales, occupés par les administrateurs, le président du conseil ou le directeur général.

9. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022.

10. Pouvoir pour formalités.

Le présent avis est considéré comme une convocation officielle pour tous les actionnaires.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont avisés que le rapport de gestion du conseil d'administration ainsi que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

2023X00683SANB3

---

**Maison des Agriculteurs**

**Société anonyme**

**Au capital de 140.000 DT**

**Siège social : 6, Avenue Habib Thameur - Tunis**

**RNE : N°5857 R**

**M.F : 5857 R/A/M/000**

Les actionnaires de la Société Maison des Agriculteurs sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 20 Juin 2023 à 9 Heures au siège social de la CTAMA sis au 100, avenue de la Liberté, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport d'Activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022 et présentation des états Financiers dudit exercice.

2- Lecture des deux Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

3- Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 da CSC.

4- Approbation du Bilan et des états Financiers de l'exercice 2022.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022.

7- Formalités juridiques.

2023401274SANB3

---

**SOCIETE LA GENERALE DE VENTE "GEVE"**

**Société anonyme**

**Au capital de 4.000.000 Dinars**

**Siège social : C/O STB Rue Hédi Nouira 1001 Tunis**

**Identifiant Unique : 1015712M**

Les actionnaires de la société La Générale de Vente sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 23 Juin 2023 à 10 H au siège de STB sis à la Rue Hédi Nouira - Tunis à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022 et présentation des états financiers du dit exercice.

2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2022.

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

4. Approbation des conventions et opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2022.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2022.

7. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2023.

8. Délégation de pouvoirs.

Les documents relatifs à cette réunion seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2023401275SANB3

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Institut de Formation de la Bourse de Tunis**

**SA au capital de : 300 000 Dinars**

**Siège social : 19 Bis Rue Kamel Atatürk - 1001 Tunis**

**Matricule Fiscal : 514122Q/A/M/000**

**Registre de commerce : B125662000**

Les actionnaires de la société Institut de Formation de la Bourse de Tunis (IFBT) sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu au siège de la Bourse de Tunis, 34 avenue de la Bourse -Les Berges du Lac 2 - Tunis, le jeudi 15 Juin 2023 à 9h30, afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion au titre de l'exercice 2022,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes à l'exercice 2022,

- Approbation des Etats Financiers arrêtés au 31/12/2022

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales

- Affectation des résultats

- Quitus aux Administrateurs

- Pouvoir pour accomplissement des formalités.

2023401276SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2022**

**Polyclinique du Lac - SA**

**Société anonyme**

**Au capital de 28.380.000 DT (totalement libéré)**

**Siège social : Rue du Lac de Constance - Les Berges du Lac - 1053 - Tunis**

**Tél : 71.960.000**

**Fax : 71.960.309**

**MF : 0496701 A/A/M/000**

**RNE : 496701A**

Cher actionnaire,

Le conseil d'administration de la Polyclinique les Berges du Lac convoque tous les actionnaires de la société à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 23/6/2023 à 18H30 à hôtel NOVOTEL LAC 2 aux Berges du Lac et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation des états financiers et des rapports d'activité du conseil d'administration pour l'exercice 2022 individuels et consolidés.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022 individuels et consolidés.

3- Approbation des conventions réglementées

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats de 2022

6- Fixation des jetons de présence de l'exercice 2022

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la Polyclinique les Berges du Lac.

2023401284SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE POLYCLINIQUE MONTPLAISIR**

**SA au capital de 9000 000 Dinars**

**Siège social : 03 Rue ELLESS Montplaisir - 1002 Tunis**

**Identifiant unique RNE : 0889310X**

Le conseil d'Administration de la société Polyclinique Montplaisir convoque pour le jeudi 22 Juin 2023 à 18H au siège social de la société l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle dont l'ordre du jour est le suivant :

1/ Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire pour l'exercice 2022.

2/ Examen des comptes et du bilan arrêtés au 31 Décembre 2022.

3/ Rapports du commissaire aux comptes.

4/ Affectation du résultat.

5/ Désignation d'un Directeur Médical.

6/ Recrutement d'un Directeur Général Adjoint.

7/ Quitus aux Administrateurs.

8/ Demande de prêt bancaire.

9/ Prévisions budgétaires.

2023401285SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires**

**SOCIETE D'ETUDES ET DE PROMOTION DE TUNIS SUD**

**S.A. au capital de 1.000.000 DT**

**52, Rue Ibn Charaf - 1002 Tunis**

**Matricule Fiscal : 0040873 RAM 000**

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 22 Juin 2023 à 11h au siège de la SEPTS sis à 52 Rue Ibn Charaf Belvédère 1002 Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Désignation d'un commissaire aux comptes de la société pour les années 2023, 2024 et 2025

2- Lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2022.

4- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Approbation des rapports et des états financiers de l'exercice 2022 et des conventions prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

6- Affectation des résultats.

7- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022.

8- Approbation de la désignation des nouveaux administrateurs au conseil d'administration

9- Détermination des jetons de présence pour les représentants des entreprises publiques au conseil d'administration de la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud pour l'exercice 2022.

2023401288SANB3

# *DIVERS*

## Avis au public

**Perte d'un acte de propriété**

Mme Olfa Bent Rached Ben Mohamed Mili, titulaire de la CIN n°04180489, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/14527, objet du titre foncier n°29288 Monastir sis à délégation Jemmel, Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Cité Riadh Ksar Hellel sous n° 85 le 17/5/2023.

2023S00610DIVD2

---

**Avis**

Monsieur Maher Ben Abdelhamid Tounsi informe le public qu'il a perdu son titre de propriété concernant l'acte de partage daté le 15/3/2009 dressé par les notaires Mounsef Ktata et Melek Madioub concernant la parcelle de terre d'une superficie de 295 m² situé sur la route de Mahdia km 7 Sfax et il désire extraire une deuxième copie originale, les oppositions se présentent au bout de 30 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2023X00673DIVD2

---

**Perte**

Mr Ali Ben Abdallah CIN n°01261629 déclare que son titre de propriété acte notarié daté du 7/4/2018 dressé par les notaires Chaabouni Hechmi et Chaieb Hedhemi, qu'il a égaré, et entend extraire une copie qui tiendra lieu de copie originale, celui qui a une opposition, qu'il la présente à l'étude de maître Hechmi Chaabouni à Mahres, Rue des Martyrs dans un délai ne dépasse pas 70 jours à partir de la parution de la présente annonce.

2023X00682DIVD2

## Rectificatifs

**Rectificatif**

**SOCIETE UNILEVER TUNISIE SA**

**Société anonyme**

**Au capital de 0 dinars**

**Siège social : Voie Z4, Z.I Mégrine Riadh**

**Identifiant unique : 0001858/A/A/M/000**

Annonce N°2023401078SANB parue au JORT n°53 du 3 mai 2023 page 1125.

Lire :

«Délai de souscription : Le délai de souscription et de libération des actions est ouvert le 3 mai 2023 et sera clôturé le 31 mai 2023».

Au lieu de :

«Délai de souscription : Quinze (15) jours à compter de la publication au JORT de la présente notice».

2023401281RECZ9